



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
au
Monite
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 31-03-2004

Pr. Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/04/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **GOLZINNE**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Place Saint Cornélis, 2 - 5032 BOSSIERE

N° d'entreprise 0464001973

Objet de l'acte : **DEMISSIONS - NOMINATIONS**

A) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2001.

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 11 juin 2001, il résulte que celle-ci a

1. accepté la démission de leurs fonctions d'administrateurs de Madame Marie KLUYSKENS et de la SA JANFOR.

2. Nommé en qualité d'administrateurs:

a) la société anonyme MICROLOGIC, ayant son siège à 1030 Bruxelles, avenue Adolphe Lacomblé, 59/61.

b) le Baron Didier van den Branden de Reeth, résidant à 1301 Bierges, rue de Rosières, 31.

B) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 AOUT 2002

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 22 août 2002, il résulte que celle-ci a nommé en qualité d'administrateur Monsieur Guy de VINCK, domicilié à Namur, avenue de la Vecquée, 62.

C) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 FEVRIER 2004

Du procès-verbal du conseil d'administration du 18 février 2004, il résulte que la SA MICROLOGIC a été appelée aux fonctions d'administrateur délégué avec effet au vingt-deux août deux mil deux. Elle est chargée de la gestion journalière au sens large. Elle représente la société à l'égard des tiers et en justice.

POUR EXTRAITS CONFORMES

(s) Bernard KENGEN, administrateur délégué de MICROLOGIC SA, administrateur délégué.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature